

**ALLOCUTION POUR LE MINISTRE DES  
TRANSPORTS DU QUÉBEC,  
MONSIEUR JACQUES BRASSARD,**

**À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE  
ANNONÇANT LE PLAN STRATÉGIQUE  
D'INTERVENTION SUR LA ROUTE 131 ENTRE  
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS ET SAINT-MICHEL-DES-SAINTS.**

**Saint-Zénon, le 13 février 1998**  
La version prononcée prévaut

## **SALUTATIONS D'USAGE,**

De plus en plus, l'intervention du ministère des Transports intègre dans ses grandes orientations et ses manières de faire les choses, les préoccupations des citoyens, des usagers de la route et les besoins des communautés locales et régionales.

En ce sens, le dossier de la route 131, entre Saint-Félix-de-Valois et Saint-Michel-des-Saints, n'échappe pas à ma volonté d'inscrire le ministère des Transports à titre de ministère économique majeur, de lui redonner tous ses titres de noblesse et, de témoigner qu'à chaque fois que nous intervenons, nous le faisons en tenant compte des préoccupations exprimées par le milieu.

J'ai aussi comme priorité de jumeler sécurité routière, efficacité du réseau et développement économique. Pour atteindre ces objectifs, je bénéficie de l'appui du gouvernement, et de celui non négligeable, du Ministre des Finances. Lors de son dernier discours sur le budget, mon collègue Bernard Landry confirmait des augmentations substantielles des crédits du ministère des Transports. Ces sommes additionnelles amélioreront le niveau de financement requis pour améliorer, conserver et protéger le patrimoine routier québécois et, me donnent une certaine marge de manoeuvre pour mieux planifier les différents chantiers à entreprendre dans les régions du Québec et dans la grande région métropolitaine, d'ici l'an deux mille.

S'ajoute à l'appui gouvernemental, une chance inestimable, celle d'être à la tête d'un Ministère qui possède une expertise et des compétences exceptionnelles. C'est ainsi que quotidiennement, chacun à leur manière et dans différentes sphères d'activités, quelques milliers de fonctionnaires assument la mission du Ministère qui pourrait se résumer ainsi :

- assurer la mobilité des personnes et des marchandises de manière sécuritaire ;
- soutenir de manière durable le développement économique des régions et du Québec ;
- conserver, améliorer et développer le réseau routier québécois.

Pour remplir cette importante mission, le ministère des Transports dispose bon an mal an, d'un budget qui dépasse le milliard cinq cents millions. Plus de la moitié de ce budget est consacré à des dossiers routiers et à l'entretien du réseau. J'ai sous ma responsabilité près de 30 000 kilomètres de routes qui s'étendent de Natashquan aux différentes frontières de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États Unis. Il s'agit d'un patrimoine évalué à plus de 30 milliards de dollars ; toutefois, sa valeur économique et sociale demeurent inestimables.

Ce réseau, en sommes-nous bien conscients, permet chaque jour à des milliers et des milliers de familles québécoises de s'alimenter, de se vêtir et de pourvoir à leurs besoins essentiels. Il permet aussi aux quelques millions d'usagers de la route de se déplacer pour étudier, travailler, se divertir ou encore pour découvrir toutes les richesses du territoire québécois.

De nos routes, dépendent des millions d'emplois et des milliers d'entreprises. Grâce au réseau routier supérieur, le savoir-faire québécois se déplace à l'intérieur même du territoire, mais il s'exporte aussi. Sans route, sans chemin de fer, sans bateau, sans aéroport, la vie économique s'arrête là, elle s'atrophie. Le dynamisme des communautés ralentit son rythme de croisière. Ainsi présentés, la vocation économique et le caractère névralgique, je dirais stratégique des transports, prennent tout leurs sens.

J'ai donc la conviction profonde qu'un Québec moderne et ouvert sur le monde, prêt à affronter le troisième millénaire doit appuyer sa stratégie économique sur des axes majeurs, celui des transports en étant un, incontournable.

En 1998, vous êtes d'ailleurs à même de le constater mieux que quiconque, les inventaires se retrouvent sur nos routes et non plus dans les entrepôts. Il se transite de plus en plus de marchandises et de plus en plus de personnes détiennent un permis de conduire. De plus, les sentiers de motoneiges et de véhicules hors route sont devenus, en hiver comme en été, des prolongements naturels de nos routes. Malheureusement, là-aussi, le nombre de victimes est trop élevé.

Voilà pourquoi, en plus d'investir sur le réseau routier, le ministère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), dont j'ai aussi la responsabilité, consacrent des sommes imposantes en

matière de sécurité routière. Avec la collaboration de tous les conducteurs et d'une kyrielle d'intervenants, il nous faut atteindre un objectif de société, celui d'abaisser de 25% le nombre de morts et de blessés graves sur les routes et les sentiers québécois.

L'aspect sécuritaire de toutes nos routes n'est pas une vision de l'esprit. La prohibition de l'alcool au volant, le travail des policiers et des contrôleurs routiers, de même que les limites de vitesse sur la route et les sentiers ne représentent pas une nouvelle manière de contrôler les personnes et leurs déplacements, mais bien une multitude de gestes concrets pour améliorer leur comportement et corriger leurs mauvaises habitudes. L'encadrement du transport lourd, la sécurité dans les transports scolaires ne sont pas des offensives contre l'industrie, mais bien des offensives pour protéger des vies. En ce sens, je considère que les Lois 12 et 43 sont les plus beaux fleurons législatifs en matière de sécurité routière. J'en profite d'ailleurs pour vous inviter à respecter cette nouvelle réglementation qui a pour objectif de protéger vos vies, celle des vôtres et celle des autres usagers.

C'est dans ce contexte global, en gardant en tête la nécessité de jumeler économie et sécurité, que j'ai donc suivi de très près l'évolution du dossier de la route 131. Je connais la détermination des élus et des représentants du milieu qui ont oeuvré pour l'amélioration de la route 131. J'avoue sincèrement qu'il n'y avait rien de farfelu dans les demandes exprimées par le milieu. D'ailleurs, l'étude d'opportunité menée par Monsieur Gilles Labarre et son équipe, confirme la nécessité d'une opération musclée pour retaper la 131 et assurer la sécurité routière.

La collaboration étroite entre le ministère des Transports et les différents intervenants, de même que la volonté acharnée de Gilles Baril à porter vos revendications ont été autant d'atouts qui nous ont permis d'inventorier les besoins, de cibler les actions pertinentes et d'établir un échéancier de travail. Je tiens à remercier les gens du milieu, comme ceux du Ministère, pour cette implication et cette collaboration plutôt exceptionnelles.

Il me restait à établir un plan de match, à proposer une solution ou un ensemble de solutions réalistes et équitables et, à établir un échéancier de réalisation raisonnable. Mes décisions sont prises. Elles s'appuient essentiellement sur la problématique de sécurité routière et sur la nécessité d'améliorer cette route d'accès aux ressources forestières et fauniques du

secteur. Elles tiennent compte aussi de l'immense potentiel de développement récréo-touristique de la région et, des possibilités d'un achalandage accru au cours des prochaines années. Cela veut donc dire que j'ai considéré la 131 comme une route à vocation économique.

Ce que je viens annoncer ce matin dans ce magnifique environnement de Saint-Zénon, c'est que pour régler les problèmes de sécurité et de fluidité sur la 131 entre Saint-Félix-de-Valois et St-Michel-des-Saints, pour donner aussi à votre région une route qui vous mènera au troisième millénaire, une route capable de supporter vos espoirs de développement, le ministère des Transports investira au cours des 7 prochaines années, 14.9 millions de dollars. Nous entreprendrons ainsi 9 chantiers majeurs (13 250 000 \$) et des travaux moins complexes, rattachés à cinq interventions spécifiques (1.650 000 \$). La première étape débutera au printemps 1998 avec la reconstruction du pont sur la rivière Noire (1.4 millions \$) et le pavage des accotements de certaines courbes au coût de 500 000 \$.

Dans l'ensemble, nos interventions sur ce tronçon de 72,8 kilomètres permettront :

- d'éliminer ou de corriger les courbes les plus déficientes ;
- d'ajouter des voies lentes dans les côtes ;
- d'installer des glissières de sécurité dans certains secteurs ;
- d'améliorer et de maintenir l'état des chaussées et des structures ;
- de corriger certaines intersections,
- de gérer plus efficacement ce corridor routier.

Grâce aux augmentations de crédits qui m'ont été accordées j'ai pu annoncer des Plans stratégiques sur la 155 entre Grand-Mère et Chambord, sur la 138 entre Tadoussac et Grandes-Bergeronnes et, sur la 132 de Pointe-à-la-Croix à Newport. La 131, entre Saint-Félix-de-Valois et Saint-Michel-des-Saints, vient donc d'acquiescer un statut particulier. Ce qu'il faut comprendre d'un Plan stratégique c'est qu'il s'agit d'une manière différente de répondre à une problématique particulière et d'étaler les travaux sur une plus longue période de temps, tout en confirmant les budgets nécessaires sur plus d'un exercice financier.

Quant aux interventions spécifiques qui viennent compléter le Plan stratégique, elles prendront la forme de travaux moins complexes comme le pavage d'accotements dans certaines courbes, la correction d'autres courbes, le réaménagement d'intersections et la régularisation d'accès dans certains secteurs.

C'est donc à dire qu'une grande majorité des actions à entreprendre le seront parce que leur financement est assuré et l'échéancier fixé. Certains projets demeurent sans réponse. Cela s'explique par le fait qu'ils leur restent encore un certain nombre d'étapes à franchir avant de trouver une solution définitive. Loin d'être abandonnés ou remisés dans des cartons, ils demeurent sur les tables à dessins du Ministère. Au fur et à mesure que les études ou que les plans d'acquisition seront complétés, nous verrons comment les introduire dans la programmation régulière du ministère des Transports dans la MRC de Matawinie. C'est le cas entre autres pour les travaux de contournement de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Il en va de même pour la question des glissières de sécurité, elles apparaîtront au fur et à mesure que nous aurons mieux localisé les endroits qui nécessitent un tel équipement.

Lors de vos rencontres, vous avez discuté d'entretien hivernal. Le comité sous la responsabilité de Monsieur De Carufel, comité réunissant les représentants du milieu, la Sûreté du Québec et l'entrepreneur, avait fait un certain nombre de recommandations assez intéressantes pour que nous les appliquions dès cet hiver. Vous avez été à même de constater les résultats. Je crois, puisque le téléphone n'a pas sonné, que l'approche a été la bonne et qu'elle a permis d'atteindre des standards de qualité et d'améliorer la sécurité routière sur cette route de montagne passablement fréquentée par un trafic diversifié.

Le document que nous déposons ce matin contient tous les détails de notre intervention. Une carte et trois tableaux vous permettront de bien visualiser l'ampleur du mandat que je confie à la Direction territoriale de la région Laurentides-Lanaudière.

Je terminerai mon intervention en vous rappelant que je suis sensible aux actions et aux représentations exercées par diverses communautés locales ou régionales pour assurer des liens routiers, aériens, ferroviaires et maritimes efficaces et efficients, entre leur région et les grands marchés.

Votre région ressemble à la mienne, elle cherche avec raison des manières de faire les choses et de s'assurer d'une certaine pérennité en matière de transport. Les régions du Québec veulent, à juste titre, influencer les décisions, voire même détenir tous les outils nécessaires à leur développement pour entreprendre le troisième millénaire avec la force et le dynamisme qui leur est propre.

La confirmation du Plan stratégique d'intervention sur la 131 entre Saint-Félix-de-Valois et Saint-Michel-des-Saints s'inscrit dans cet esprit. J'ai cherché une solution à vos problèmes et, c'est d'ailleurs, ce qui rend mon travail si passionnant. Je n'oublie jamais que, tout en favorisant la mobilité des personnes et des marchandises, l'action de mon Ministère contribue au développement économique des individus et des communautés et favorise l'entrepreneurship québécois.

MERCI DE VOTRE ATTENTION.



**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE  
CNW, Laurentides-Lanaudière codes 14 et 15**

**LE MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ANNONCE DES  
INVESTISSEMENTS DE 14.9 MILLIONS \$ POUR UN PLAN STRATÉGIQUE  
D'INTERVENTION SUR LA ROUTE 131 ENTRE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS ET  
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS.**

Saint-Zénon, le 13 février 1998. - C'est en présence de son collègue député de Berthier, monsieur Gilles Baril, et de représentants du milieu que le ministre des Transports, monsieur Jacques Brassard, a confirmé ce matin à Saint-Zénon que son Ministère investira au cours des sept prochaines années, 14.9 millions de dollars dans la réalisation d'un Plan stratégique d'intervention sur la route 131 entre St-Félix-de-Valois et Saint-Michel-des-Saints.

Définissant les Plans stratégiques d'intervention comme une manière nouvelle de faire les choses et de répondre aux préoccupations du milieu, le ministre Brassard précisait : « La 131 entre Saint-Félix-de-Valois et Saint-Michel-des-Saints vient donc d'acquérir un statut particulier. Ce qu'il faut comprendre d'un Plan stratégique c'est qu'il s'agit d'une manière différente de répondre à une problématique particulière et d'étaler les travaux sur une plus longue période de temps, tout en confirmant les budgets nécessaires sur plus d'un exercice financier. Cela veut dire qu'à l'exemple des routes 155, 132 et 138, j'ai considéré la route 131 comme un axe routier à vocation économique ».

L'offensive du Ministère qualifiée de musclée par monsieur Brassard verra naître neuf chantiers majeurs (13 250 000 \$) et des travaux de moindre envergure rattachés à cinq actions spécifiques (1 650 000 \$). Dès le printemps de cette année, 2 millions seront injectés pour reconstruire le pont de la rivière Noire (1.4 million \$) et paver les accotements de certaines courbes (500 000 \$).

.../2



Précisant que la Direction territoriale de Laurentides-Lanaudière avait mené une étude d'opportunité fort bien documentée, le ministre des Transports a jugé que la majorité des recommandations trouveront leurs réponses soit dans le Plan stratégique, soit dans les interventions particulières. « La question de l'entretien hivernal de la 131 a de plus sa solution. Le comité sous la responsabilité du MTQ, comité réunissant les représentants du milieu, la Sûreté du Québec et l'entrepreneur, avait fait un certain nombre de recommandations assez intéressantes pour que nous les appliquions dès cet hiver. Vous avez été à même de constater les résultats et je crois, puisque le téléphone n'a pas sonné, que l'approche a été la bonne. Cette nouvelle initiative a permis d'atteindre des standards de qualité et d'améliorer la sécurité routière sur cette route de montagne passablement fréquentée par un trafic diversifié ».

Confirmant que le ministère des Transports est un Ministère à vocation économique qui doit garder comme priorité la sécurité des usagers de la route, monsieur Brassard confirmait : « Ce que je viens annoncer ce matin dans ce magnifique environnement de Saint-Zénon, c'est que pour régler les problèmes de sécurité et de fluidité sur la route 131 entre Saint-Félix-de-Valois et St-Michel-des-Saints, pour donner aussi à votre région une route qui vous mènera au troisième millénaire, une route capable de supporter vos espoirs de développement, j'ai privilégié la voie du Plan stratégique ».

Appelé à conclure l'événement, le député de Berthier à l'Assemblée nationale n'a pas manqué de souligner l'étroite collaboration entre les élus municipaux, les groupes de citoyens et les autorités régionales du ministère des Transports. Il s'agit selon lui d'une œuvre de concertation : « L'annonce de ce Plan stratégique est une réalisation majeure pour le comté et pour toute la MRC de la Matawinie. Il s'agit d'un projet routier structurant, notamment en matière de développement touristique et d'accès aux immenses ressources du territoire. Avec une route sécuritaire correspondant au profil d'une route nationale, tous les espoirs sont permis », de renchérir monsieur Baril.

source :  
Louise B. Accolas  
Attachée de presse  
(418) 643 6980

Pour information :  
Sylvie Durocher  
Direction Laurentides-Lanaudière  
(514) 569-3072 poste 4036

**PLAN STRATÉGIQUE D'INVESTISSEMENTS  
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
SUR LA ROUTE 131  
ENTRE ST-FÉLIX-DE-VALOIS ET ST-MICHEL-DES-SAINTS**

Projets	Longueur (Km)	Remarques	Coûts M\$	Échéancier
Site A Pont rivière Noire	0,1	Reconstruction du pont	1,400	1998
Site B La Glacière	1,7	Ajout d'une voie lente	0,850	1999
Site C Côte Azarie	1,5	Ajout de voies lentes	1,000	1999-2000 Acquisition
Site D Entrée sud St-Zénon	0,8	Ajout d'une voie lente et correction de courbe	0,400	2000 Acquisition
Site E Côte Béton Louis-Cyr	1,7	Ajout d'une voie lente	0,700	2000-2001 Acquisition
Site F Côte Pain-de-Sucre	1,5	Ajout de voies lentes et correction de courbes	1,300	2001 Acquisition
Site G Côte Beausoleil et Montagne Coupée	2,7	Ajout d'une voie lente	1,500	2002 Acquisition
Site H Courbes Monette rivière Noire	3,8	Ajout de voies lentes et correction de courbes	4,300	2002-2003 CAR requis
Site I Parc régional des Sept-Chutes	3,8	Ajout de voies lentes et correction de courbes	2,000	2003-2004 CAR requis
<b>Total</b>	<b>17,4</b>		<b>13,250</b>	

**INTERVENTIONS SPECIFIQUES  
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
SUR LA ROUTE 131  
ENTRE ST-FÉLIX-DE-VALOIS ET ST-MICHEL-DES-SAINTS**

Projets	Longueur (Km)	Remarques	Coûts M\$	Échéancier
Divers sites route 131	-	Pavage des accotements dans les courbes	0,500	1998
Site J Intersection Sacré-Cœur	0,5	Correction de courbe et réaménagement de l'intersection Étude à compléter	0,200	1999 Acquisition mineure
Site K St-Jean-de-Matha	1,0	Régulariser les accès	0,100	1999
Site L Intersection 348 est et ouest	-	Réaménager les 2 intersections Étude à compléter	0,200	2000 Acquisition mineure
Site M St-Jean-de-Matha Club de Golf	9,5	Pavage de la section ornierée et accès au club de golf	0,650	2000
<b>Total</b>			<b>1,650</b>	

**AUTRES PROJETS ENVISAGÉS OU ENCORE A L'ÉTUDE  
SUR LA ROUTE 131 ENTRE ST-FÉLIX-DE-VALOIS ET ST-MICHEL-DES-SAINTS**

Projets	Longueur (Km)	Remarques	Coûts M\$	Étapes à réaliser
Site N Côte rivière Sauvage	1,4	Ajout de voies lentes	0,500	Acquisition
Site O Ste-Émélie-de-l'Énergie	-	Section du village Sortie nord	-	Étude spécifique contournement
Site P Ponts des rivières Noire et Sauvage	-	Réparations	0,250	Étude spécifique
Site Q La Barrière - La Glacière	10,0	Pavage (couche d'usure)	0,700	Suivre évolution de la chaussée
Divers sites route 131	-	Pavage d'accotements en section droite	0,900	Définir les secteurs
Divers sites route 131	-	Élargissement d'accotements et pose de glissières de sécurité	0,800	Étude de sites en fonction des autres projets
Divers sites intersections	-	Réaménagement d'intersections déficientes	-	Étude spécifique

# PLAN STRATÉGIQUE D'INTERVENTION SUR LA ROUTE 131 DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS À SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

